



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9995>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **26-9995**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-58430

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 23/05/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28280036600027

Ville : Chartres

Code postal : 28000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 28

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Contrôles techniques réglementaires des matériels du SDIS 28

Code CPV principal - Descripteur principal : 71630000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les contrôles techniques réglementaires des matériels du SDIS 28

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Les lots 1,2,3,5 et 6 de l'accord-cadre multi-attributaire 2025A04 « Contrôles techniques réglementaires des matériels du SDIS 28 » sont attribués, à compter de leurs notifications aux titulaires jusqu'au 15 juillet 2026, puis renouvelable 3 fois par reconduction tacite, pour une durée d'un an, comme suit : - Lot n°1 "Contrôle des appareils de levage et de manutention" pour un montant maximum annuel de 7 000 Euros HT aux sociétés SOCOTEC EQUIPEMENTS et DEKRA INDUSTRIAL - Lot n°2 "Contrôle des plates-formes élévatrices pour personnes (échelles)" pour un montant maximum annuel de 2 000 Euros HT aux sociétés SOCOTEC EQUIPEMENTS et DEKRA INDUSTRIAL - Lot n°3 "Contrôle des matériels radiologiques" pour un montant maximum annuel de 2 500 Euros HT aux sociétés LORYON et MPE - Lot 5 « Contrôles techniques réglementaires des matériels du SDIS 28 »

pour un montant maximum annuel de 7 500 Euros HT, aux sociétés BCH COMPRESSEURS et PROMAT,
- Lot n°6 "Contrôle et étalonnage des baies d'analyse des compresseurs d'air respirable" pour un
montant maximum annuel de 5 000 Euros HT à la société BCH COMPRESSEURS. Le lot 4 de l'accord-
cadre multi-attributaire 2025A04 « Contrôles techniques réglementaires des matériels du SDIS 28 »
est déclaré sans suite pour cause d'infructuosité. Le lot ne fera pas l'objet d'une nouvelle consultation.
Le SDIS se réserve la possibilité de faire réaliser les contrôles techniques par des agents qualifiés en
interne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2026